

**Séminaire « L'université, vecteur du dialogue interculturel dans la société »
2-3 juin 2009**

Dr Hilligje van't Land
Directrice, Adhésions et développement des programmes, Association internationale des Universités

Préambule

On imagine difficilement comment une société inapte au dialogue interculturel pourrait devenir pleinement démocratique ; de même, on imagine difficilement comment le dialogue interculturel pourrait s'instaurer dans une société refusant les idéaux et les pratiques démocratiques. Les compétences requises pour le dialogue interculturel sont largement identiques aux compétences nécessaires pour entretenir et développer une culture démocratique. Une telle culture ne peut exister sans éducation.

Les établissements de l'enseignement supérieur jouent un rôle important dans le renforcement du dialogue interculturel, par l'intermédiaire de leurs programmes d'enseignement, en tant qu'acteurs dans la société et comme lieux de mise en pratique du dialogue interculturel. Comme l'affirme le Comité directeur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'université se définit le mieux par son universalité - son attachement à l'ouverture d'esprit et à l'ouverture sur le monde - basée sur des valeurs héritées des Lumières. L'université est donc favorablement placée pour former des « intellectuels interculturels », qui peuvent jouer un rôle actif dans la sphère publique.

Source : Livre blanc sur le dialogue interculturel « Vivre ensemble dans l'égalité »

Préface

C'est un honneur et un plaisir pour moi que d'être invitée à rendre compte des discussions et des débats qui ont eu lieu au cours de ces deux journées à l'Université russe de l'Amitié des **peuples**.

La conférence a réuni 30 participants venus de Russie 48 participants venus d'autres pays ; au total, 24 pays étaient représentés. Les participants étaient des décideurs de l'enseignement supérieur, des membres du corps enseignant et de l'administration, des étudiants, ainsi que des représentants d'organisations étudiantes, d'organisations et de réseaux universitaires, de gouvernements, etc.

Je tiens à remercier tout particulièrement le professeur Vladimir M. Filippov, recteur de l'Université russe de l'Amitié des peuples (URAP), pour la qualité et la gentillesse de son accueil, mais aussi pour sa contribution en tant que président et orateur. Mes remerciements vont également à Kamila Guseynova, responsable du service de la coopération avec les organisations internationales de l'URAP, et à son équipe, pour leur excellent travail et leur dévouement.

Rapport - introduction et historique

Le séminaire s'inscrit dans une série d'importantes rencontres organisées par le Conseil de l'Europe pour mieux faire connaître l'apprentissage et le dialogue interculturels. Le premier séminaire, consacré au dialogue interculturel sur les campus, s'est tenu en mars 2008 à Strasbourg. Il a été suivi de l'adoption et de la publication du Livre blanc sur le dialogue interculturel « Vivre ensemble dans l'égalité », qui était au centre des discussions au séminaire de Moscou.

Comme l'indique le Livre blanc, le rôle de l'université dans la promotion de l'apprentissage et du dialogue interculturels est double. Il s'agit d'une part d'encourager le dialogue sur le campus ; le séminaire de Strasbourg a examiné cette question en détail. Il s'agit d'autre part de promouvoir l'apprentissage et le dialogue interculturels dans la société ; tel était le thème principal du séminaire de Moscou, dont les débats étaient aussi une réponse et un prolongement des principales considérations et conclusions du séminaire de Strasbourg.

Le présent rapport offre un aperçu synthétique du séminaire de Moscou. Il décrit les points de vue et les recommandations exprimés par les différents acteurs concernés qui orientent les politiques et les pratiques de l'enseignement supérieur, et souligne les dilemmes et les défis auxquels sont confrontés les établissements de l'enseignement supérieur qui élaborent des stratégies en faveur du dialogue interculturel. Il se termine par un résumé des **conclusions et recommandations** adoptées par le séminaire et jointes en annexe.

Organisation du séminaire

Toutes les présentations ont été faites en plénière. Une table ronde interactive s'est tenue en conclusion des débats. Les participants ont exprimé et défendu des points de vue contrastés. D'importantes contributions à la discussion ont été apportées par les participants suivants :

Conseil de l'Europe : après l'ouverture officielle du séminaire, Gabriella Battaini-Dragni, Directrice générale de l'Éducation, de la Culture et du Patrimoine, de la Jeunesse et du Sport, ainsi que Coordinatrice du dialogue interculturel, a présenté la position du Conseil de l'Europe et les principes et valeurs qui sont à la base du Livre blanc du Conseil de l'Europe sur le dialogue interculturel.

Les possibilités d'action des **gouvernements** ont été présentées par Alf Rasmussen, conseiller auprès du ministère norvégien de l'Enseignement et de la Recherche, département de l'Enseignement supérieur, en s'inspirant du Livre blanc de la Norvège sur l'internationalisation de l'éducation. M. Rasmussen a insisté sur l'importance de renforcer le dialogue interculturel et de mettre en place des politiques fortes destinées à faciliter et soutenir le dialogue.

Le rôle des **autorités universitaires** dans la promotion de l'apprentissage et du dialogue interculturels à l'université a été présenté par Lars Ekholm. M. Ekholm s'exprimait au nom du European University Association (EUA), dont il a également expliqué les positions. Sa présentation a été suivie de quatre études de cas éloquentes, offrant des exemples de mesures en faveur d'initiatives de dialogue interculturel, d'élaboration de politiques, et de difficultés rencontrées, en Russie, au Kazakhstan et au Liban. Elles étaient présentées par Prof. Barasby S. Karamurzov, recteur de l'Université Kabardino-Balkaria et président de l'Association des établissements d'enseignement supérieur de Russie, Prof. Bakhytzhan Zh. Abdraïmov, recteur de l'Université nationale euro-asiatique L.N. Gumilyov (ENU), Prof. René Chamussy, SJ, recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, et Prof. Vladimir Filippov, recteur de l'URAP.

La session de l'après-midi était consacrée au point de vue des **étudiants**. Après une introduction présentée par Olav Øye, membre du comité exécutif de l'Union des étudiants d'Europe (ESU), des études de cas ont été présentées par des étudiants de l'URAP issus de cinq pays différents : Ibrahim Naofav (Syrie) est président de l'association des universités arabes de l'URAP, Miguel de la Cruz Salcedo (Pérou) est président de la fédération des étudiants des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de l'URAP, Dorothy Rotich (Kenya) prépare un doctorat à la faculté de lettres de l'URAP et Chandra Saha Biplob (Bangladesh) est président de l'association des étudiants des pays asiatiques de l'URAP.

Le rôle des **réseaux universitaires** a également été abordé. Josphe Mifsud, recteur de l'Université euro-méditerranéenne (EMUNI), et Marijke Wahlers, responsable du département international de la conférence des recteurs d'Allemagne (HRK), ont présenté leurs projets et leurs politiques, et ont formulé des recommandations quant aux actions que peuvent mener les réseaux universitaires.

Alain Mouchoux, vice-président de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, s'est exprimé sur le rôle que jouent et peuvent jouer les OING. Enfin, la récente création du **Centre européen Wergeland**, ainsi que ses projets, ont fait l'objet d'une présentation par la directrice exécutive de cette institution, Ana Perona-Fjeldstad.

Germain Dondelinger, premier conseiller auprès du ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du Luxembourg, a complété le tour de table en discutant du rôle qui incombe aux **pouvoirs publics**.

Sjur Bergan, chef du Service de l'enseignement supérieur et de l'enseignement de l'histoire du Conseil de l'Europe, a présidé la table ronde chargée de dégager les conclusions de la discussion, avec la participation de Radu Damian, président du CDESR, Olav Øye (ESU), Vladimir Filippov (recteur de l'URAP) et Marina Larionova, vice-recteur de l'Université d'Etat/Ecole supérieure d'économie. La discussion a donné lieu à un large débat sur le rôle que les pouvoirs publics, l'enseignement supérieur en général et les étudiants et le personnel en particulier, devraient jouer dans la promotion du dialogue interculturel. La discussion a également porté sur l'utilité et les perspectives d'une politique européenne en la matière.

Conseil de l'Europe

La réunion a rappelé la déclaration du Livre blanc du Conseil de l'Europe qui énonce que *Les établissements de l'enseignement supérieur doivent jouer un rôle important dans le renforcement du dialogue interculturel, par l'intermédiaire de leurs programmes d'enseignement, en tant qu'acteurs dans la société et comme lieux de mise en pratique du dialogue interculturel.* Parallèlement, le Livre blanc souligne que, *pour remplir pleinement ce rôle, ce processus doit s'appuyer sur la recherche universitaire de l'apprentissage interculturel, afin de prendre en compte l'« apprendre à vivre ensemble » et la diversité culturelle dans toutes les activités d'enseignement (Livre blanc, p. 31).*

Le Livre blanc énumère les sept pierres angulaires de toute culture politique qui valorise la diversité : ce sont les valeurs communes de la démocratie, des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de la primauté du droit, du pluralisme, de la tolérance, de la non-discrimination et du respect mutuel. Il mentionne également cinq types d'action politique pour promouvoir le dialogue interculturel :

- l'élaboration d'une gouvernance démocratique de la diversité culturelle au moyen d'une culture politique valorisant la diversité, les droits de l'homme et les libertés fondamentales, l'égalité des chances et l'égalité de jouissance des droits ;
- l'encouragement de la citoyenneté démocratique et de la participation ;
- la promotion de l'apprentissage et de l'enseignement des compétences interculturelles ;
 - domaines de compétence clés : citoyenneté démocratique, langues, histoire ;
 - niveaux d'éducation : enseignement primaire et secondaire ; enseignement supérieur et recherche ; apprentissage non formel et informel ;
 - protagonistes : enseignants ; personnel administratif et d'appui ; direction des universités et autres établissements d'enseignement supérieur ; autres établissements d'enseignement, à tous les niveaux ;
- la création d'espaces adaptés au dialogue interculturel ;
- les politiques et les pratiques propres à instaurer le dialogue interculturel dans les relations internationales.

« Les universités n'en sont que si leur mission et leur enseignement sont plus vastes que la somme des disciplines universitaires »
Gabriella Battaini-Dracani

Les discussions du séminaire ont eu pour point de départ les concepts clés qui sont à la base du dialogue interculturel et des initiatives de compréhension mutuelle, ainsi que les approches d'action politique mentionnées ci-dessus.

Il a été rappelé, sur la base de ces principes, que les universités sont des communautés à part entière et que la diversité dans les campus est une réalité qui doit être pleinement prise en compte et valorisée. Or les universités sont aussi des acteurs clés de la société. Les deux principales activités universitaires, l'enseignement et la recherche, doivent intégrer cet aspect. L'un des objectifs de l'enseignement supérieur est de faciliter l'accès des étudiants au marché du travail ; un autre objectif essentiel consiste à leur transmettre les compétences et les qualifications nécessaires pour devenir des citoyens informés et critiques, désireux de vivre ensemble dans l'égalité de dignité, sur le campus comme dans la société, au niveau local comme au niveau mondial. C'est pourquoi, pour mieux participer au développement des sociétés futures, les universités doivent

encourager le dialogue interculturel et faire en sorte que l'éducation à la citoyenneté soit profondément ancrée dans leur mission d'enseignement et d'apprentissage. Il est nécessaire de préparer les étudiants à un emploi durable, à une vie de citoyens actifs dans des sociétés démocratiques, au développement personnel, ainsi qu'au développement et à la consolidation d'une base de connaissances approfondie et diversifiée¹.

Les compétences interculturelles doivent occuper une place centrale dans l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme. Celle-ci doit offrir aux apprenants une vision élargie du monde, ou ce que le Conseil de l'Europe appelle la multiperspectivité², qui permet aux individus d'appréhender la complexité des sociétés dans lesquelles ils vivent. L'éducation à la citoyenneté est un droit, mais aussi une obligation, et les compétences qu'elle permet d'acquérir doivent contribuer à entretenir et encourager une culture démocratique.

Afin d'intégrer le dialogue interculturel et l'éducation à la citoyenneté, les universités et leur personnel sont censés « élaborer et mettre en œuvre les programmes d'enseignement et les filières d'études à tous les niveaux du système éducatif, y compris la formation des enseignants et les programmes éducatifs pour adultes » (Livre blanc, p. 50). Parmi les secteurs à développer figure l'enseignement des langues étrangères pour tous, qui facilite la communication et offre des outils permettant de mieux comprendre les différents angles de vue sur la réalité. L'enseignement de l'histoire, qui aide également à mieux comprendre d'autres points de vue, revêt lui aussi une grande importance. Parallèlement aux nouveaux programmes d'enseignement et d'apprentissage, il pourra être nécessaire d'élaborer des méthodes d'enseignement différentes, voire nouvelles, pour permettre à ces matières d'être déployées à travers les facultés et les disciplines.

La conviction sur laquelle se fonde le Conseil de l'Europe lorsqu'il appelle à mettre en application les principes du dialogue interculturel au sein de l'enseignement supérieur est que : *Les risques du non-dialogue doivent être pleinement appréciés. L'absence de dialogue contribue largement à développer une image stéréotypée de l'autre, à établir un climat de méfiance mutuelle, de tension et d'anxiété, à prendre les minorités comme boucs émissaires et, plus généralement, à favoriser l'intolérance et la discrimination. La disparition du dialogue au sein des sociétés et entre elles peut dans certains cas offrir un terrain favorable à l'émergence et à l'exploitation par certains de l'extrémisme, voire du terrorisme. Le dialogue interculturel, y compris au niveau international, est indispensable entre voisins. [...]. Seul le dialogue permet de vivre dans l'unité et la diversité (Livre blanc, p. 16).*

Le débat sur l'intégration de l'apprentissage et du dialogue interculturels dans les programmes d'enseignement doit s'inscrire dans le débat sur la réforme de l'enseignement supérieur, particulièrement en Europe où la réforme est encouragée par le processus de Bologne. Cette importante réforme structurelle ne peut avoir de sens qu'à condition de servir un but précis. Les nouvelles structures européennes d'enseignement supérieur doivent être dotées d'une mission. Les buts et les missions du nouveau système doivent favoriser l'édification de sociétés dans lesquelles tous les individus peuvent vivre ensemble dans l'égalité et participer sans difficulté au dialogue interculturel.

Le dialogue interculturel, élément de l'internationalisation de l'enseignement supérieur

La Norvège a récemment adopté un Livre blanc sur l'internationalisation de l'éducation, qui illustre clairement la nécessité d'intégrer les principes du dialogue interculturel dans la gouvernance de l'enseignement supérieur, et de les promouvoir par des politiques gouvernementales. Ce document préconise de considérer le dialogue interculturel comme partie intégrante du processus global d'internationalisation de l'enseignement supérieur. Il a été conçu dans le but d'aider les universités et autres parties concernées à faire des choix stratégiques parmi les compétences dont les étudiants auront besoin pour agir et communiquer dans une société mondialisée. La notion de qualité,

¹ Recommandation (2007) 6 du Comité des Ministres aux Etats membres relative à la responsabilité publique pour l'enseignement supérieur et la recherche

² Recommandation (2001) 15 du Comité des Ministres aux Etats membres sur l'enseignement de l'histoire dans l'Europe du XXI^e siècle

appliquée notamment à l'éducation, à la mobilité, à l'enseignement et à la recherche, est au cœur de l'initiative norvégienne. L'objectif ultime est d'aider à surmonter les barrières culturelles et d'encourager l'ouverture et la compréhension, de soi comme des autres, à l'intérieur du pays comme au-delà de ses frontières.

Dans la perspective de l'internationalisation des systèmes d'enseignement supérieur, les gouvernements sont invités à préparer et/ou à promouvoir :

- des diplômes et des programmes d'études conjoints ;
- des transferts de formation et des projets d'amélioration de la qualité (ex. : projet Tuning) transnationaux ;
- des projets pilotes dans le cadre de formations professionnelles de cycle court ;
- une coopération plus étroite entre l'enseignement et la recherche, afin de démontrer la faisabilité et l'utilité de la recherche ;
- des recherches sur les conséquences, les bonnes pratiques, les problèmes et les tendances de l'internationalisation de l'enseignement supérieur, afin d'en mieux comprendre les enjeux ;
- des possibilités d'études à l'étranger, présentant un niveau de qualité élevé, ainsi que des aides financières à la mobilité.

Comment les directions des universités peuvent-elles promouvoir le dialogue interculturel ?

Considérant que des étudiants qui partagent des valeurs fondamentales au cours de leurs études continueront à le faire tout au long de leur carrière et de leur vie en général, les universités ont la responsabilité d'enseigner et de promouvoir les valeurs fondamentales nécessaires à la citoyenneté démocratique. Il ne faut pas considérer les étudiants comme des clients (ni l'enseignement supérieur comme un marché de la connaissance), mais comme des citoyens qui participent à la vie de leur collectivité et à la vie de la cité en général. Ils ont besoin de se voir transmettre, et d'acquérir par eux-mêmes, les normes et valeurs indissociables de la démocratie, de la compréhension internationale, des droits de l'homme, du respect de toute personne indépendamment de ses origines sociales, de l'humilité, de l'ouverture d'esprit face à l'inconnu.

Passer des mots et des concepts aux politiques et aux pratiques n'est pas un exercice aisé. Il n'existe pas de modèle unique pouvant être appliqué à tous les établissements d'enseignement dans tous les contextes sociopolitiques. Certaines universités sont hautement internationalisées, et le dialogue interculturel peut s'y appuyer sur des programmes et des politiques existants. Là où l'internationalisation n'en est qu'à ses débuts, des mécanismes d'apprentissage et de dialogue interculturels doivent être mis en place. Cela nécessite d'adopter des politiques et des mesures de soutien spécifiques. Le partage de bonnes pratiques au niveau des directions des universités est à encourager.

L'application des principes du dialogue interculturel, pour nécessaire qu'elle soit, peut sembler difficile dans certains pays compte tenu de leur situation sociopolitique. A cet égard, le cas du Liban est particulièrement intéressant et pourrait faire l'objet d'études plus approfondies. Les tensions qui règnent dans ce pays et dans la région ont été décrites comme inévitables, compte tenu de l'histoire et des événements récents. Le dialogue interculturel y est intimement lié au dialogue interreligieux, terrain fréquemment soumis à des violences qui empêchent le dialogue voire menacent la paix sociale. Il a été souligné que le dialogue, sans toujours offrir la meilleure solution à tous les conflits, peut être une étape dans l'amélioration de la situation. Certaines initiatives, partant du principe que le dialogue ne peut réussir que s'il est fondé sur la fraternité et le respect des différences des uns et des autres, ont obtenu des résultats positifs, concrets et substantiels. Il serait souhaitable de créer une base de données électronique permettant de partager et de consulter facilement les informations à ce sujet.

Les initiatives montrent qu'il est important de créer des « espaces » pour permettre le dialogue. Ceux-ci peuvent prendre différentes formes ; il peut s'agir d'aider à combattre la violence ou plus simplement de favoriser l'ouverture dans une démarche d'apprentissage et de compréhension du monde dans lequel nous vivons. Cet aspect est ressorti à la fois des présentations effectuées par les étudiants et des présentations des initiatives émanant des réseaux universitaires.

Pour que les initiatives de ce type aient des retombées positives et tangibles, les directions des universités doivent s'y impliquer activement. Il est essentiel que des politiques soient adoptées et que des mesures soient prises, au niveau des directions, pour promouvoir les perspectives du dialogue interculturel et l'action en ce sens à tous les niveaux dans les institutions. Il faut également insister sur la nécessité de promouvoir la recherche sur les aspects culturels et historiques. Le meilleur point de départ, pour entamer un dialogue fructueux, est une connaissance solide et objective de sa propre culture et de sa propre histoire.

L'importance de renforcer l'enseignement des cultures et des traditions ethniques et nationales doit être soulignée. Or les cultures ne sont pas statiques mais en constante évolution, aussi est-il également nécessaire d'étudier ces évolutions et leurs mécanismes. L'enseignement doit prendre ces aspects en considération et faire ressortir l'importance du concept de multiperspectivité dans l'appréhension de la culture, de l'histoire et de tous les aspects de l'environnement sociopolitique et culturel de chaque individu.

Le dialogue interculturel du point de vue des étudiants

Les exposés présentés par les étudiants ont permis de bien comprendre comment eux-mêmes perçoivent le dialogue interculturel, comment celui-ci fonctionne et ce qui pourrait être fait pour le promouvoir avec une plus grande efficacité.

Les étudiants devraient participer activement au processus de réforme de l'enseignement supérieur afin de mieux intégrer le dialogue interculturel ainsi que les politiques et pratiques d'apprentissage dans le processus de réforme.

Les politiques en faveur de séjours d'études à l'étranger devraient être renforcées, et les politiques institutionnelles devraient être orientées dans le sens d'une amélioration du dialogue et des échanges entre les étudiants locaux et les étudiants étrangers de même qu'entre la culture locale et les cultures des étudiants étrangers. Il faut souligner que, trop souvent, les manifestations organisées dans les campus dans le but d'améliorer l'intégration des étudiants étrangers dans la vie universitaire s'adressent exclusivement aux étudiants étrangers, ou sont fréquentées principalement voire exclusivement par des étudiants étrangers. Le renforcement du dialogue entre les étudiants nationaux et les étudiants étrangers, à l'intérieur et en dehors du campus, pose de réelles difficultés. Les mécanismes d'intégration demandent à être améliorés.

Les organisations d'étudiants participent activement à ce processus par des publications, des actions concertées et des projets de courte et de longue durée, à l'échelle nationale, régionale et internationale. Il faut appeler à créer une union mondiale des étudiants, et inviter les gouvernements à soutenir conjointement une telle initiative.

Quel peut être le rôle des associations et réseaux de l'enseignement supérieur ?

Les associations et les réseaux universitaires ont la possibilité et la responsabilité de jouer un rôle actif dans la promotion du dialogue et de la compréhension interculturels, et nombre d'entre eux exercent effectivement cette responsabilité. A l'évidence, leur rôle premier est de se concentrer sur les préoccupations des membres qui les composent. Il appartient donc aux réseaux, associations et organisations de démontrer que la promotion du dialogue interculturel, enjeu institutionnel, national et international, fait partie de ces préoccupations.

Les groupes thématiques, les réseaux, les groupements d'intérêts régionaux ou encore les initiatives scientifiques internationales sont autant d'acteurs pouvant contribuer à l'amélioration du dialogue interculturel et donc à l'amélioration de la compréhension entre des personnes issues de contextes très différents. Compte tenu de l'impact considérable que peuvent avoir ces organisations, il leur appartient de promouvoir l'élaboration de plans d'action à tous les niveaux, en interne comme parmi leurs membres ou organes constitutifs. Les réseaux, associations et autres organisations peuvent également faciliter la création de centres de compétence, ou encore stimuler le développement de projets de coopération interuniversitaires, internationaux ou interrégionaux.

Le rôle incombant aux ONG et aux OING est comparable. La nécessité de soutenir durablement les mécanismes de dialogue interculturel s'impose comme conséquence de la difficulté apparente à retenir les leçons du passé et de la tendance de l'histoire à se répéter. Différentes OING du secteur de l'enseignement participent à d'importants partenariats nationaux, régionaux et internationaux. Le dialogue interculturel bénéficie ainsi d'un soutien continu à tous les niveaux de l'enseignement, y compris dans l'apprentissage tout au long de la vie.

Le récent **Centre européen Wergeland** entend jeter des passerelles entre les peuples et les cultures, ainsi qu'entre les initiatives. Il aide les universités et d'autres acteurs de l'enseignement à passer des principes aux politiques et des politiques à l'action concrète. Le centre offre également une précieuse plate-forme de coopération. L'accès à une information de qualité et à des outils de mise en réseau peuvent contribuer à faire avancer les projets.

Le rôle des pouvoirs publics

Enfin, le séminaire a souligné que les pouvoirs publics devraient eux aussi s'impliquer davantage dans ce processus. Ils devraient notamment créer et entretenir des lieux ouverts aux activités de la société civile, propres à accueillir le dialogue interculturel.

Pour assurer leur pleine mise en œuvre et augmenter leurs chances de succès, les politiques et les actions concertées doivent être soutenues par un cadre juridique. De tels cadres ont été créés, notamment, par l'Union européenne. L'UE attache une grande importance à la cohésion sociale, soutient la diversité culturelle, et œuvre en faveur de la reconnaissance politique et officielle des cultures et des identités des minorités. La mesure la moins contraignante, en matière de promotion du dialogue, est celle concernant la promotion de manifestations artistiques et de programmes spéciaux dans les médias. Les pouvoirs publics devraient également s'investir davantage sur le plan stratégique. Ils peuvent contribuer à créer un environnement propice à l'épanouissement des responsabilités civiques, et à établir un climat favorable au dialogue interculturel. Ils devraient :

- encourager l'internationalisation et les conditions nécessaires à l'établissement d'un dialogue interculturel constructif ;
- garantir la liberté académique ;
- créer des conditions d'accès et de succès équitables ;
- créer les conditions d'une meilleure compréhension de la diversité culturelle.

Dilemmes et obstacles

De nombreuses contributions au séminaire revêtent un caractère prescriptif, partant du principe que la promotion du dialogue et de la compréhension interculturels est un impératif. Dès lors que toutes les parties prenantes partagent la même conviction, pourquoi le dialogue interculturel n'est-il pas une priorité ? Quels sont les obstacles qui empêchent l'enseignement supérieur de s'engager pleinement dans cette voie ? Comment éliminer ces obstacles ?

Le séminaire a passé en revue les principaux dilemmes et défis auxquels est aujourd'hui confronté l'enseignement supérieur. Les participants ont souligné que la concurrence, les contraintes financières et la recherche de l'excellence, de la responsabilité et de l'efficacité sont des facteurs dont les implications directes et indirectes sont connues de tous - dirigeants universitaires, responsables administratifs, enseignants, chercheurs et étudiants.

Les réformes en cours, notamment en Europe dans le contexte du processus de Bologne, font peser de lourdes contraintes sur les responsables administratifs, les enseignants et les chercheurs, tenus de gérer un nombre croissant de tâches et de faire preuve d'une efficacité accrue (l'efficacité étant considérée ici au sens strict de l'accomplissement des tâches sans vérification de leur légitimité). Les priorités sont constamment soumises à réévaluation et réajustement, tandis que les étudiants sont confrontés à la compression des programmes, à la limitation de la durée des études et à la réduction des possibilités d'improvisation.

La commercialisation de l'enseignement supérieur et ses implications axées sur le marché font également obstacle à une meilleure intégration des principes de l'apprentissage et du dialogue interculturels dans l'enseignement.

Les contraintes financières incitent les dirigeants à rechercher des gains d'efficacité à tous les niveaux et limitent voire inhibent toute innovation n'apportant pas un avantage immédiat, ne serait-ce qu'en termes de « visibilité ». Le dialogue et la compréhension interculturels ne sont pas une discipline, ne sont pas « visibles » et n'apparaissent pas dans la comptabilité administrative. Ils demandent en revanche une collaboration et une action interdisciplinaire, et donc des investissements en temps. Dans ces conditions, pourront-ils être intégrés dans les programmes généraux existants, ou seront-ils relégués dans la catégorie des activités hors programme ? Quels mécanismes faut-il élaborer pour garantir la participation active et déterminée de tous ?

Dans ce contexte, comment convaincre les directions des universités de la nécessité d'encourager le dialogue interculturel et de le mettre en œuvre dans la pratique à tous les niveaux de l'institution ? Ensuite, comment convaincre le personnel administratif et enseignant de l'importance d'intégrer des politiques et des pratiques de dialogue interculturel dans leur travail ?

L'influence des forces du marché et de la logique commerciale sur l'enseignement supérieur n'est pas un phénomène nouveau. En revanche, le rapport de forces a considérablement évolué. La logique de marché a eu et a encore une influence positive sur l'enseignement supérieur mais, aujourd'hui, elle a tendance à évincer toute autre considération telle que la responsabilité sociale de l'enseignement supérieur. Il est nécessaire d'opposer aux forces du marché les valeurs fondamentales de la société, une vision cohérente de la société dans laquelle nous souhaitons vivre, et le rôle de l'enseignement supérieur dans l'édification d'une telle société.

Compte tenu de ce qui précède, les débats de la table ronde finale ont permis de conclure que toutes les parties prenantes de l'enseignement supérieur, ainsi que leurs interlocuteurs, ont la responsabilité de préserver et de stimuler une approche humaine et éthique de l'enseignement et de l'apprentissage. Les compétences interculturelles devraient faire partie intégrante des compétences acquises dans le cadre de l'enseignement supérieur. Les étudiants doivent apprendre à appréhender la complexité des sociétés dans lesquelles ils vivent et à relever les défis, de plus en plus étroitement interconnectés, auxquels sont confrontées les collectivités au niveau local comme au niveau mondial.

En résumé, le séminaire est parvenu aux conclusions suivantes :

- les universités devraient jouer un rôle pilote ;
- les directions des universités devraient engager une action internationale et mettre en œuvre des politiques spécifiques à tous les niveaux de l'institution ;
- la mise en œuvre des principes de l'apprentissage et du dialogue interculturels passe par l'élaboration de cadres spécifiques ;
- il est nécessaire d'adopter des normes et des valeurs permettant d'assurer un enseignement et un apprentissage interculturels de qualité, et d'encourager le dialogue ;
- les tensions et les conflits, apparemment inévitables, doivent être traités ; l'enseignement supérieur peut aider à fournir des outils à cette fin : le dialogue interculturel peut également être utilisé comme un mécanisme de prévention des conflits ;
- le partage et la diffusion de l'information sont une nécessité : les universités et autres établissements de l'enseignement supérieur doivent partager leurs bonnes pratiques au niveau national, régional et mondial ;
- l'accès à l'enseignement supérieur pour tous est un moyen d'encourager le dialogue interculturel : les systèmes universitaires régionaux doivent, selon les besoins, être renforcés pour faciliter l'accès à l'enseignement supérieur et à ses bénéfices ;
- internationalisation et coopération : il est nécessaire de mener des activités communes pour combattre les stéréotypes concernant les cultures étrangères.